

Infos Palestine

Bulletin de la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine — n°16 — Sept/Oct. 2007 — 2 €

La société palestinienne dans l'étau

Depuis la prise de contrôle de la bande de Gaza par le Hamas et la proclamation de l'état d'urgence par l'Autorité palestinienne en juin 2007, plusieurs mesures prises par chacune des deux parties font craindre une dérive autoritaire au détriment de la société palestinienne.

Le 28 août 2007, le gouvernement palestinien a décidé de dissoudre 103 ONG, la plupart installées dans la bande de Gaza, pour des infractions administratives, juridiques ou financières. Cette décision fait suite au décret présidentiel de juin 2007 stipulant que l'ensemble des ONG palestiniennes devait à nouveau s'enregistrer, dans le délai d'une semaine, auprès du ministère de l'Intérieur. Le décret instaure par ailleurs un système de permis délivré par le ministère, que les organisations n'avaient pas besoin d'obtenir sous l'ancienne loi sur les associations. Ce principe de permis, qui instaure un niveau de contrôle plus élevé sur les associations, est rejeté par les ONG palestiniennes. Le réseau des ONG palestiniennes (Palestinian NGO's Network-PNGO), qui est à l'origine de la première loi sur les associations, considérée comme une des plus démocratiques et progressistes du monde arabe, affirme que le décret « va restreindre le travail des associations et institutions et les placer sous le contrôle de l'Autorité palestinienne sans justification légale ou procédure concrète ».

Le Palestinian Centre for Human Rights (PCHR) a de son côté mis en garde contre le décret du 3 septembre 2007 qui modifie la loi électorale palestinienne, en imposant notamment à « tout candidat à l'élection présidentielle de reconnaître l'OLP comme le seul représentant légitime du peuple palestinien ». Le PCHR a affirmé que la situation actuelle ne justifiait pas que le président palestinien prenne une telle décision sans consulter le Conseil national législatif. Ce centre a également condamné l'attaque par la force exécutive du Hamas, le 16 août 2007, du bureau du procureur général de l'Autorité palestinienne dans la bande de Gaza et les menaces sur sa personne et sa fonction. Face à cette évolution, la société civile tente de réagir. En juin 2007, les ONG palestiniennes basées à Jérusalem ont lancé un appel à l'unité nationale en condamnant « toute mesure prise par le Hamas et le Fatah qui n'a pas pour but la réconciliation et l'unité ».

L'Union européenne, qui a refusé de reconnaître le gouvernement issu des élections de janvier 2006 et suspendu son aide directe, porte une lourde responsabilité dans cette évolution. La reconstruction d'une unité politique constitue maintenant un préalable à toute négociation réelle entre Palestiniens et Israéliens. Alors que la communauté internationale a largement créé les conditions politiques des divisions actuelles entre Palestiniens par son refus de soutenir le gouvernement d'union nationale, les tentatives diplomatiques qu'elle déploie actuellement ne pourront aboutir que si celles-ci contribuent à restaurer le dialogue entre le Hamas et le Fatah.

Brèves

♦ « Bande de Gaza, une punition collective » : dans un communiqué du 25 septembre, la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine a condamné la décision du gouvernement israélien de déclarer la bande de Gaza « entité hostile ». Cette décision constitue une punition collective des 1.4 millions de Palestiniens vivant dans la bande de Gaza et va aggraver la crise humanitaire. Cette mesure permet en effet à Israël de couper à tout moment son approvisionnement en produits de première nécessité dans la bande de Gaza. Il s'agirait alors d'une violation directe du statut d'occupant d'Israël, qui continue de contrôler ce territoire. Cette menace de sanctions intervient alors que la population de la bande de Gaza subit une crise humanitaire, aggravée par le blocus imposé par l'armée israélienne en juin 2006, la suspension de l'aide internationale directe à l'Autorité palestinienne et la non rétrocession par Israël des taxes dues depuis mars 2006 à l'Autorité palestinienne.

Églises: du 10 au 17 juin, plus de 130 représentants d'Églises et d'organisations chrétiennes se sont réunies à Amman à l'appel du Conseil Œcuménique Palestine et Israël. A l'issue de la conférence, les participants ont déclaré que le but de ce Forum est de « catalyser et coordonner le travail de plaidoyer des Églises, pour la paix, pour mettre fin à l'occupation illégale, selon les termes des résolutions des Nations unies, et à démontrer notre engagement dans des actions interreligieuses en faveur de la paix et de la justice ».

Agenda

du 14 au 16 décembre à Madrid www.foroporlapaz.org

Mobilisation

des Églises et ont mis en place à cette Construire des ponts au-delà des murs

occasion le Forum œcuménique pour la Forts de la conviction qu'un séjour en Palestine est un catalyseur sans pareil pour amener à un engagement en faveur des droits du peuple palestinien, des jeunes militants ont créé en 2005 le projet « Des Ponts au-delà du Mur ». Ce projet vise à faire découvrir la réalité de la Palestine sur le terrain, lors de camps d'été, à des jeunes issus d'horizons très divers. En deux ans, le projet a accueilli plus de 300 jeunes venus principalement de France mais aussi de Belgique, de Suisse et d'Espagne. Entre temps, l'association Génération Palestine est née, fondée par ces jeunes, attentifs à la mixité sociale de leur mouvement et à la recherche d'un cadre qui leur soit propre pour pérenniser leur action. Dans sa charte, l'association affirme : « Jeunes d'Europe, nous sommes les héritiers de valeurs humanistes et universalistes auxquelles l'Europe a contribué [...] Nous souhaitons par notre réflexion et notre action faire vivre une Europe qui contribue à un monde plus juste et à une Palestine libre ». Pour le secrétaire général de Génération Palestine, Omar Somi, la question israélo-palestinienne constitue une force de mobilisation réelle pour la jeunesse : « la Palestine soulève des question universelles • « Forum pour une paix juste au qui se retrouvent aussi dans notre société : justice, lutte contre le racisme, vivre ensemble ». Moyen-Orient », à l'initiative du Les camps d'été, au delà du soutien concret qu'ils permettent d'apporter aux Palestiniens, Forum Social de Madrid, rythment l'action de Génération Palestine selon un calendrier qui multiplie témoignages et sensibilisation auprès des jeunes. En septembre 2007, à l'initiative de l'association, plusieurs musiciens français se sont rendus dans les territoires occupés pour témoigner, à leur retour et à leur façon, de leur expérience.

L'action des ONG

Mahapach-Taghir: le lien entre occupation et exclusion

Composée d'Israéliens, juifs et palestiniens, l'association Mahapach-Taghir travaille en contact avec les communautés les plus pauvres d'Israël et cherche à lutter contre l'exclusion sociale en étant un espace de rencontre et d'échanges entre ces communautés. Cela se traduit par la mise en œuvre, par les communautés ellesmêmes, d'actions destinées à renforcer leurs liens et à amener un changement au sein de la société israélienne.

L'organisation va à la rencontre de la population, issue de la communauté palestinienne et d'une partie de la communauté séfarade israélienne. Mahapach-Taghir réfléchit avec elle sur le lien entre l'exclusion socio-économique et culturelle qu'elle vit et des Territoires palestiniens, interdépendantes qui servent un même discours dominant.

Mahapach-Taghir s'adresse en particulier aux femmes, juives et palestiniennes d'Israël qui, en raison de leur position dans leur - 25/09/07 - www.plateforme-palestine.org famille et leur communauté et des discriminations dont elles sont victimes dans la société israélienne, sont les plus à même d'élaborer une revendication commune. La construction d'un leadership féminin, juif et palestinien, en Israël, est ainsi une des priorités de Mahapach-Taghir.

Union européenne-Israël : le bilan

En juin 2007, le Réseau Euro-méditerranéen des Droits de l'Homme (REMDH), qui regroupe plus de 80 organisations issues de 30 pays, a publié le troisième Bilan annuel des droits de l'Homme dans les relations Union européenne-Israël. La Politique européenne de voisinage (PEV) est au centre de ce rapport. Dans le cadre de cette politique, en 2005 et 2006, l'UE et Israël ont entrepris d'approfondir leurs relations. REMDH exprime la crainte que « le désir de l'UE d'intensifier la coopération avec Israël [...] l'incite fortement à faire abstraction du fait qu'Israël met en œuvre les engagement conclus avec l'UE d'une manière qui est pour l'UE illégale au regard du droit international et basée sur des politiques qui sont à l'origine de graves violations des droits de l'Homme ». Or Israël, en raison de son niveau élevé de développement économique, est « en mesure de tirer parti de toute la gamme des possibilités offertes aux pays de la PEV pour accéder au marché intérieur de l'UE ». Actuellement, l'entrée d'Israël dans la PEV fait l'objet d'un Plan d'action. Pour REMDH, ce plan « doit se fonder sur une reconnaissance sans équivoque par Israël de son statut de puissance occupante ». Le rapport recommande enfin à l'UE de « faire état de façon plus intensive des actions illégales conduites par Israël » et de lui rappeler que « l'aide humanitaire fournie par l'UE aux Palestiniens ne dispense aucunement Israël de ses responsabilités en tant que puissance occupante ».



Visite dans l'ancien village palestinien de Damoun (© Mahapach-Taghrir)

questions Pour en savoir plus

- « Communiqué de presse Bande de Gaza : une punition collective » - Plateforme des ONG françaises pour la Palestine
- ♦ « Bilan des droits de l'Homme dans les relations UE-Israël 2005-2006 - résumé » - Réseau Euro-Méditerranéen des Droits de l'Homme - Juin 2007 - www.plateforme-palestine.org
- « Appel d'Amman Conférence Internationale pour la Paix : les Églises ensemble pour la paix et la justice au Moyen-Orient » - 20/06/07 - www.plateforme-palestine.org
- « PCHR Position on the Presidential Decree on the Election Law » - PCHR - 04/09/07 - www.plateforme-palestine.org
- ♦ « PCHR Seriously Concerned by the Closure of 103 NGO's » - PCHR - 29/08/07 - www.plateforme-palestine.org
- « The Humanitarian Impact on Palestinians of Israeli Settlements and Other Infrastructure in the West Bank » - July 2007 - OCHA - www.plateforme-palestine.org
- « East Jerusalem: The Humanitarian Impact of the West Bank Barrier » - July 2007 - OCHA - www.plateformepalestine.org
- ♦ Une projection du documentaire *Iron Wall*, distribué par la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine, est organisée à l'Assemblée nationale le 22 novembre à 9h30, salle 1, suivie d'un débat en présence du réalisateur Mohammed Alatar - www.plateforme-palestine.org.
- ♦ Sortie prochaine du documentaire Un Mur à Jérusalem : ce documentaire est un projet commun de la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine et du Secours Catholique-Caritas France en collaboration avec B'Tselem (Centre Israélien d'Informations sur les Droits de l'Homme dans les Territoires Occupés), dans le cadre de la campagne « Jérusalem, capitale confisquée » - www.plateforme-palestine.org.

PLATEFORME DES ONG FRANÇAISES POUR LA PALESTINE

14, passage Dubail - 75010 Paris - Tél: 33 1 40 36 41 46

E-mail: pfpalest@club-internet.fr - www.plateforme-palestine.org

Directeur de publication: Bernard Ravenel Comité de rédaction : Maxime Guimberteau, Bernard Ravenel, AFPS, CCFD, Cedetim, Cimade, Gref, LDH.

La Plateforme des ONG françaises pour la Palestine, créée en 1993, est un regroupement de 40 organisations de solidarité internationale engagées en faveur d'une paix juste et durable entre les peuples palestinien et israélien. La Plateforme oeuvre en ce sens en soutenant les revendications de ses partenaires palestiniens et israéliens. Le bulletin de la Plateforme est réalisé grâce au soutien du Ministère des Affaires étrangères et du Secours Catholique-Caritas France.

MEMBRES

AITEC, AFPS (Association France-Palestine solidarité), Association des villes françaises jumelées avec des camps de réfugiés palestiniens, CCFD (Comité catholique contre la faim et pour le développement), Cedetim (Centre d'études et d'initiatives de solidarité internationale), CEMEA (Centre d'entraînement aux méthodes d'éducation active), CICLP (Collectif interuniversitaire pour la coopération avec les universités palestiniennes), CIMADE, Comité Gaza Jérusalem Méditerranée, CVPR-PO (Comité de vigilance pour une paix réelle au Proche-Orient), Enfants du Monde-Droits de l'Homme, Enfants Réfugiés du Monde, Génération Palestine, GREF (Groupement des retraités éducateurs sans frontières), Ligue des Droits de l'Homme, le Mouvement de la Paix, MRAP, Palestine 33. Secours Catholique-Caritas France, Terre des Hommes France, UJFP (Union juive française pour la Paix).

MEMBRES OBSERVATEURS

ACAT (Action des chrétiens pour l'abolition de la torture), Afran Saurel, Agir ensemble pour les droits de l'Homme, Amnesty International, Association pour Jérusalem, Coordination Sud, Collectif judéo-arabe et citoyen pour la paix—Strasbourg, CRID, Fondation France Libertés, Francas, Handicap International, Médecins du Monde, MIR (Mouvement International de la Réconciliation), RITIMO, SIDI (Solidarité internationale pour le développement et l'investissement), Tiens voilà encore autre chose.